

Amiens, Lille, le 22/03/2018

Au pays des Droits de l'Homme, des enfants et des jeunes voient leurs Droits bafoués ...

L'Appel au secours du CRAJEP Hauts-de-France Respecter la Convention Internationale des Droits de L'Enfant.

Chaque nuit dans de nombreuses villes et territoires de notre région, des enfants sont livrés à eux-mêmes. La situation des jeunes migrants, et plus spécifiquement celle des mineurs non accompagnés dont le nombre ne cesse de croître, est alarmante : pas d'accès aux droits fondamentaux, pas de mise à l'abri, pas d'accès à l'éducation ni à la santé. **Des jeunes qui errent, des enfants qui dorment dehors dans le froid, des mineurs en danger.**

De nombreux acteurs associatifs, citoyens ou professionnels dénoncent le traitement réservé aux jeunes étrangers se déclarant mineurs non accompagnés (MNA) et leur difficulté à obtenir un accompagnement global pluridisciplinaire adapté (social, juridique et médico-psychologique) ainsi qu'à faire reconnaître leurs droits. Les enfants sont traités comme les adultes malgré leur situation de vulnérabilité, ce qui est contraire à la législation française en matière de protection de l'enfance.

Un mineur non accompagné est un mineur en danger ! Ceci est, en définitive, la seule considération à prendre en compte. Animés par cette conviction, nous demandons que les situations de vulnérabilité des mineurs non accompagnés soient traitées en accord avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

De nombreux citoyens s'engagent individuellement ou collectivement pour aider ces jeunes à obtenir la protection à laquelle ils aspirent et à laquelle ils ont droit. Nous saluons cette mobilisation et l'encourageons. Mais lorsque l'essentiel est en jeu c'est aussi une réaction collective forte dont nous avons besoin. Il nous faut nous mobiliser davantage collectivement, nous organiser pour dire et agir.

Aussi nous demandons à l'ensemble de nos associations, fédérations, ou mouvements de participer aux initiatives d'accueil et de soutien, d'ouvrir leurs structures ou leurs équipements, de se mobiliser pour répondre à l'urgence.

Nous ne pouvons nous résigner : il faut réussir à accompagner, à structurer un éventuel parcours avec les jeunes.

Enfin nous alertons l'ensemble des responsables politiques et publics sur **la gravité de cette situation.** Le premier accueil des jeunes dans des conditions dignes et sécurisantes doit être inconditionnel et garantir un temps de répit permettant l'émergence d'une relation de confiance et la diffusion d'une information claire. Un bilan de santé doit être établi et l'accès aux soins doit être garanti.

Aujourd'hui, chaque jour, dans notre région des Hauts de France, les droits de l'Homme sont abimés. Et ceux des enfants, piétinés.

Le CRAJEP, Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, est une coordination associative qui a pour vocation d'animer le réseau des mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire membres en favorisant l'information, la concertation et la coopération. Par ailleurs, il promeut et représente ses membres auprès des pouvoirs publics et au sein d'espaces de concertation régionaux ; il s'implique politiquement sur les questions de Jeunesse et d'Education Populaire en contribuant à la mise en œuvre de politiques éducatives tout en assurant une veille informative sur ces questions et en demeurant force d'interpellation à l'égard des institutions régionales ; il accompagne une réflexion collective sur les questions de Jeunesse et d'Education Populaire à partir de l'expérience et de l'implantation des mouvements sur les territoires.

Les associations et fédérations membres du CRAJEP Hdf :

AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, CONCORDIA, CRIJ, CULTURE ET LIBERTE, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE, FAEP, FCPE, FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX, FEDERATION DES FAMILLES RURALES, FEDERATION DE FOYERS RURAUX, FRANCAS, FRMJC, FUAJ, JPA, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LEO LAGRANGE, MRJC, PLANETE SCIENCES, SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, STAJ, TRAVAIL ET CULTURE, UFCV, UFJ, URHAJ.

Contact :

CRAJEP Hauts de France

Siège social : 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE

*Siège administratif : ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin,
80000 AMIENS*

presidence.crajep hdf@gmail.com